

ABATTOIRS PAYSANS

Récits d'expériences de paysans et paysannes



Préambule

Dans le cadre du projet « TRAPPAPAE », lauréat du programme « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » de 2019, en collaboration avec la FADEAR et la Confédération paysanne, le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes a animé un groupe de travail autour du thème de l'abattage de proximité. La volonté commune était d'échanger collectivement sur le modèle des abattoirs paysans afin de créer des documents de transmission à destination des éleveurs et des consommateurs. Trois documents ont été produits, le présent recueil, mais aussi une carte actualisée des projets d'abattoirs paysans en France et un livret à destination des éleveurs et des consommateurs. Ces documents sont accessibles sur les sites Internet des partenaires du projet.

Les femmes sont bien présentes dans cette étude. Cependant, pour ne pas surcharger cette lecture, nous avons fait le choix de ne pas féminiser l'ensemble du document. Il est entendu que nous utilisons les mots « paysans » pour « paysannes et paysans », « agriculteurs », pour « agricultrices et agriculteurs » et « consommateurs » pour « consommatrices et consommateurs ».

Merci à Antoine Ponton, Benedicte Peyrot, David Grangé, Émilie Jeannin, Jean Marie Maurel, Nicolas Dreyer, Samuel Gantier, Stéphane Dinard, Valérie Dubourg, Yann Rudant, qui ont contribué à cet ouvrage par leur témoignage

Entretiens et photos : Étienne Signolet-Bigallet, Martial Granjon, Christian Jouffre, Coline Josse, Jean-François Baudin, Yves-Pierre Malbec • **Crédits photo :** p. 38 Swanzack • **Rédaction :** Étienne Signolet-Bigallet et Amélie Charvériat pour le Réseau AMAP AuRA, Fabien Champion, Yves-Pierre Malbec pour la Confédération paysanne, Coline Josse pour la FADEAR, Jacques Alverne, consultant • **Dessins et identité visuelle :** claire@clairerobert.org (les droits des dessins sont réservés et ne peuvent pas être utilisés ou reproduits en dehors de cette publication sans l'autorisation de leur auteur) • **Maquage :** Julia Klag • **Imprimerie :** Dactyloprint (Lyon)/Septembre 2020

Sommaire

P.4 RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE

P.6 INTRODUCTION

P.11 LES FACTEURS PRINCIPAUX QUI FAVORISENT L'ABATTAGE DE PROXIMITÉ

p.11 1. Le contexte de l'abattage en France

Zoom a) Disparition des abattoirs de proximité

Zoom b) Une volonté de reprendre la main sur l'ensemble de la chaîne d'élevage « de la naissance à la mort »

p.19 2. La mobilisation des consommateurs

Zoom a) Besoin de transparence, qualité de la viande

Zoom b) Soutien auprès des éleveurs

p.25 3 L'importance de la bientraitance animale

Zoom a) Réduire le stress des animaux

Zoom b) Mettre fin aux pratiques de maltraitance

p.32 4 L'action collective et l'accompagnement

Zoom a) Un groupe d'éleveurs soudé

Zoom b) L'animation, point clé d'un projet réussi

p.41 5 Les ressources financières et les partenariats

Zoom a) Recherche de financement

Zoom b) Co-construire avec les différents partenaires

P.46 ENSEIGNEMENT, BILAN (FORCES, FAIBLESSES, DIFFICULTÉS)

P.47 ÉTAPES TYPES CONSTRUCTION D'UN PROJET D'ABATTAGE PAYSAN

P.48 GLOSSAIRE

P.50 POUR ALLER PLUS LOIN

P.51 LES PARTENAIRES



Rappel du cadre juridique

Les abattoirs sont soumis à une série de réglementations complexes, qui répondent à trois objectifs principaux : la protection des animaux, la sécurité sanitaire des aliments et la protection de l'environnement.

Alors que la réglementation est essentiellement européenne, le maillage territorial des abattoirs est disparate dans l'UE. Ainsi, il existe quatre fois plus d'abattoirs en Allemagne qu'en France, et les caissons mobiles d'abattage sont déjà en fonctionnement outre-Rhin.

Ainsi, de nombreux porteurs et porteuses de projet de création ou de reprise d'abattoir en France se sont heurtés à un accueil glacial de la part des services de l'État et d'une partie du monde agricole. En cause, une interprétation rigoriste de la réglementation européenne, couplée à la vision dominante d'une soi-disante nécessaire concentration des capacités d'abattage au sein de quelques outils ultra-compétitifs sur les marchés internationaux.

Depuis une dizaine d'années, le développement des circuits courts de proximité et l'intérêt croissant des citoyen·nes pour leur alimentation ont fait évoluer les curseurs. La

loi Agriculture et Alimentation votée par l'Assemblée nationale et le Sénat en 2018 (dite loi « EGalim ») prévoit qu'une expérimentation de quatre ans porte sur les outils mobiles d'abattage. Si cette expérimentation ne fait en rien changer la réglementation, elle a montré aux services de l'État que les attentes citoyennes sont désormais trop fortes pour être ignorées. Il est important de noter que la pérennité des abattoirs mobiles mis en place en France ne dépendra pas de l'expérimentation : tous les abattoirs mobiles autorisés par les services de l'État à fonctionner pourront continuer d'exercer après la fin de l'expérimentation.

DÉFINITION DES GRANDES FORMES D'ABATTAGE PAYSAN

Plusieurs projets peuvent aboutir à la mise en place d'un abattoir de proximité :

- La reprise, par des éleveurs et des éleveuses, d'abattoirs de proximité menacés de fermeture (cf. portrait de l'abattoir de Guillestre page 36) ;
- La création d'outils d'abattage fixes de petite taille dans des bassins de production où l'offre d'abattage est inexistante ou inadaptée à la structuration de filières locales (ex. : abattoirs appartenant à un groupe privé ne réalisant pas de prestation de service pour les circuits courts) (cf. portrait de Yann page 32). Les investissements, qui atteignent plusieurs centaines de milliers d'euros, varient fortement en fonction des espèces traitées, des techniques utilisées et du tonnage souhaité ;
- La création d'abattoirs mobiles complets, pouvant se déplacer dans les fermes ou vers des points de rassemblement. L'ensemble des étapes d'abattage sont réalisées dans cet outil, depuis l'amenée des animaux jusqu'à la réfrigération des carcasses. Un premier abattoir mobile pour bovins a été réalisé en Suède ; un second sera bientôt en fonctionnement en France sur le même modèle (cf. portrait d'Émilie page 42). D'autres modèles sont en cours de conception pour les petits ruminants. Les besoins financiers varient entre quelques centaines de milliers et plus d'un million d'euros.
- La création de caissons mobiles d'abattage intégrés dans le fonctionnement d'abattoirs de proximité déjà existants, destinés à ne réaliser que l'étape de mise à mort à la ferme. La carcasse en peau est alors transportée dans le caisson jusqu'à l'abattoir de proximité, où elle est intégrée à la chaîne pour la poursuite du processus d'abattage et de découpe. Un premier essai a été réalisé sur un bovin en Loire-Atlantique début 2020, à partir d'un modèle de caisson opérationnel en Allemagne. D'autres outils sont en cours de conception pour les bovins, mais aussi les petits ruminants et les porcs. L'investissement dans un caisson d'abattage peut varier de 10 000 à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La maîtrise de tout ou partie de la gouvernance de l'outil d'abattage par les éleveurs et les éleveuses, pouvant aller jusqu'à la réalisation des actes d'abattage, assure la mise de ces outils au service des territoires.

Et c'est cette implication majoritaire des éleveurs qui permet à des abattoirs de proximité d'acquérir la qualification d'abattoirs paysans.

Introduction

Le secteur de l'élevage, et plus généralement de la production de viande, est actuellement au cœur d'enjeux qui invitent à repenser profondément son modèle.

Premièrement, la crise économique et sociale que subit l'élevage français du fait de la concurrence internationale, en particulier dans les filières industrielles. Deuxièmement, la sensibilisation croissante de nos concitoyens à la question de la maltraitance animale et de l'empreinte environnementale, liée notamment à la production de viande. Et enfin, de nombreux consommateurs soucieux de consommer des produits respectueux des hommes, des animaux et de l'environnement s'orientent vers une relocalisation de leur alimentation en plébiscitant les circuits courts.

Alors que les exigences des consommateurs en termes de respect des animaux et de consommation locale sont grandissantes, **la réappropriation des solutions d'abattage de proximité par les éleveurs** est plus que jamais d'actualité. Si la proximité des abattoirs est une première garantie de réduction des délais de transport des animaux, ce n'est pas pour au-

tant la garantie d'un bon abattage. Alors que la défiance des consommateurs envers les abattoirs est à son paroxysme, **il est nécessaire de faire de ces abattoirs de proximité des outils irréprochables et à la mesure des attentes sociétales.**

Nous avons conçu ce rendu comme un partage d'expériences d'éleveuses et éleveurs. Ce livret constitue donc une base pour engager et approfondir la réflexion, tant pour les porteurs de projet que pour les agriculteurs déjà installés et, plus globalement, les acteurs de l'accompagnement.

Suite au travail mené par la FADEAR et la Confédération paysanne autour de l'identification des projets d'abattoirs portés par des paysan-ne-s, et à l'organisation du premier séminaire national sur l'abattage de proximité en 2019, un groupe de travail animé par le Réseau AMAP AuRA a souhaité conduire une étude sur les facteurs ayant poussé des éleveur-se-s à

se tourner vers un autre modèle d'abattage. Il s'agit d'analyser, sur la base d'expériences vécues, les conditions nécessaires au montage d'un projet d'abattoir de proximité.

L'objectif est d'appréhender l'impact du contexte actuel de l'abattage en France sur l'organisation et le travail des éleveurs ; l'intégration des attentes des consommateurs dans leur réflexion, leur cheminement intellectuel sur les questions de dignité animale, le rôle du collectif et de l'accompagnement dans leur motivation à participer à un projet, et les étapes clés par lesquelles ils conseillent de passer pour structurer au mieux le projet.

L'ensemble de ces éléments a pour objectif de participer à l'émergence de nombreux projets sur le territoire, de permettre à des éleveurs de s'identifier à d'autres, et de leur donner envie d'initier ou d'intégrer des collectifs autour de l'abattage de proximité.

COMMENT AVONS-NOUS PROCÉDÉ ?



Afin de recueillir les données nécessaires à la réalisation de cette étude, le groupe de travail a sélectionné 8 éleveurs et éleveuses impliqués dans des projets d'abattoirs de proximité et représentatifs de la diversité des projets sur le territoire métropolitain. Nous avons fait le choix de réaliser 8 entretiens semi-directifs. Ils ont été menés par Étienne Signolet-Bigallet, stagiaire au Réseau AMAP AuRA accompagné par des membres du groupe de travail.

COMMENT S'ORGANISE CE RECUEIL ?

Les retours d'expérience nous ont permis de dégager 5 facteurs principaux favorisant le développement de l'abattage de proximité, qui composent l'architecture principale du présent recueil. Ces facteurs ne sont pas hiérarchisés en fonction de leur importance, et se retrouvent dans la plupart des témoignages.

1. Le contexte de l'abattage en France qui interroge l'organisation du travail pour les éleveurs en intégrant des notions de distance, de temps et de coût supplémentaire, mais aussi et surtout le sens du métier de paysan dès lors que la partie abattage leur échappe et ne correspond pas aux valeurs qu'ils portent.

2. La mobilisation des consommateurs qui interpelle la profession agricole sur la nécessité de plus de transparence à tous les niveaux de la production, et de respect du vivant, mais aussi qui apporte son soutien aux éleveurs qui s'engagent à produire de la qualité sur un territoire et à communiquer sur leurs pratiques.

3. L'attention portée à la bien-être animale, qui donne du sens au métier d'éleveur en réduisant au maximum

les facteurs de stress pour les animaux et en s'impliquant personnellement dans les tâches liées à l'abattage pour assurer une continuité dans les pratiques d'élevage et supprimer les cas de maltraitance.

4. Le collectif et l'accompagnement qui, pour la plupart des éleveurs, sont primordiaux pour la réussite d'un projet d'abattoir de proximité. Porter à plusieurs le projet permet de ne pas s'épuiser, de pouvoir compter sur les collègues pour relever les obstacles, freins, baisses de motivation ou de temps. Se faire accompagner pour bénéficier de temps d'animation, de préparation des réunions, de suivi, d'archivage des prises de décision, de relance du groupe, structure le projet et lui permet d'avancer dans le temps autour d'un fil conducteur.

5. La recherche de financements et de partenaires est essentielle à la

pérennisation du projet. Dès le démarrage du projet, les éleveurs insistent sur l'importance d'aller taper aux bonnes portes et de construire un deuxième cercle de partenaires qui pourront appuyer, défendre, soutenir le projet. La recherche de ressources financières varie d'un projet à l'autre, mais nécessite pour tous des compétences et du temps, il est important de ne pas sous-estimer le temps à y consacrer.

Chaque partie, rédigée à partir de l'analyse des 8 témoignages est enrichie d'un ou deux portraits d'éleveurs qui permettent d'illustrer le thème, de zooms approfondissant une question spécifique. Enfin, nous avons rédigé une 6e partie sur les enseignements tirés de ces expériences et les conseils donnés par les éleveurs à destination de leurs pairs en fin d'entretien.

TITRES ?



Antoine
P. 28



Samuel
P. 16



Stéphane
P. 22



David
P. 30



Émilie
P. 42



Yann
P. 32



**Bénédicte,
Jean-Marie,
Valérie**
P. 36



Nicolas
P. 14



Les facteurs principaux qui favorisent l'abattage de proximité

10



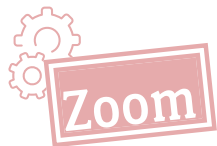
1. Le Contexte de l'abattage en France

En France, le nombre d'abattoirs de boucherie (hors volaille) qui avoisinait les 400 en 2003, a fortement diminué ces dernières années pour atteindre les 250 début 2019.

Cette baisse est accompagnée par une monopolisation économique de l'abattage par quatre grands groupes privés et un déséquilibre géographique marqué par une concentration dans le grand ouest aux dépens d'autres régions désertifiées. Aujourd'hui, de nombreux éleveurs situés dans les zones touchées par cette disparition ne trouvent plus d'abattoir pour faire abattre leurs bêtes, en particulier lorsqu'ils ont choisi une commercialisation en circuits courts (AMAP, vente directe, magasin de producteurs...); et doivent se résoudre à faire abattre dans des abattoirs dont ils réproouvent les pratiques ou le modèle. Pour faire face à cette disparition, certains éleveurs réinventent des modèles d'abattage. À travers la reprise ou la création d'abattoirs paysans, la création de petites unités fixes ou l'expérimentation d'outils mobiles, les éleveurs et éleveuses cherchent à se réapproprié une totale

autonomie dans leur métier : de la naissance des animaux jusqu'à leur abattage. Ils aspirent à reprendre la main sur cette étape ultime du cycle de l'élevage et à accompagner dans la dignité les animaux qu'ils ont vu naître, grandir et qu'ils ont soignés.





Zoom

DISPARITION DES ABATTOIRS DE PROXIMITÉ

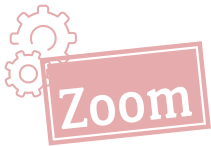
« Je me donne les moyens d'élever mes animaux dans de bonnes conditions en extérieur toute l'année, ce n'est pas pour les envoyer dans un abattoir à 1h30 de la ferme avec tout le stress que cela comporte » (Stéphane)

12 Pour la plupart des éleveurs interrogés dans cette étude, la suppression des petits abattoirs de proximité est une des causes majeures dans leur volonté de se tourner vers des formes d'abattage paysan. Comme à Guillestre où l'ancien abattoir était exploité par une société sous la forme de délégation de service public au profit des éleveurs du territoire, mais qui a dû déposer le bilan en 2016 mettant alors en péril tout un secteur. « Les autres structures d'abattage les plus proches se situent entre 60 et 100 km des exploitations, ce qui induit des temps de trajets conséquents sur un réseau routier de montagne enneigé en période hivernale » nous explique Bénédicte. Une disparition, engendrée également par l'industrialisation de l'abattage

comme en Mayenne « Avant il y avait un autre abattoir de proximité, mais qui a été racheté par le groupe Bigard avec la volonté de développer l'abattage porcin sur le territoire, mais cela n'a pas marché donc ils font aujourd'hui venir du cochon de Bretagne ou de Hollande. » (Antoine)

Des abattoirs de proximité qui sont, d'après Émilie, en difficulté de par leur modèle économique, « Autrefois, les abattoirs de proximité publics n'avaient pas une gestion comptable de leur outil, car c'était un service public et l'abattoir ne se payait qu'en vendant le 5e quartier (la peau et les abats). Mais les mises aux normes ont coûté très cher à ces établissements et ont entraîné beaucoup de faillites ».

Aujourd'hui ces éleveurs ont décidé de reprendre eux-mêmes ces abattoirs ou de mettre en place des modèles d'abattage à la ferme afin de ne plus subir cette désertification et de redynamiser leurs territoires. Pour Yann, « L'abattoir a permis à certains éleveurs de rester sur le territoire, sans cet outil il leur faudrait faire 3 heures de route pour abattre leurs animaux. Cela sera aussi bénéfique à long terme pour le territoire pour encourager de nouveaux éleveurs et éleveuses à s'installer et permettre d'acquérir une plus grande autonomie alimentaire au niveau local. » Émilie partage cette idée : disposer d'outils d'abattage, de transformation et de découpe sur le territoire permettrait de réduire les circuits d'approvisionnement et de relocaliser des emplois.



DISPARITION DES ABATTOIRS DE PROXIMITÉ

« Je me donne les moyens d'élever mes animaux dans de bonnes conditions en extérieur toute l'année, ce n'est pas pour les envoyer dans un abattoir à 1h30 de la ferme avec tout le stress que cela comporte » (Stéphane)

Pour la plupart des éleveurs interrogés dans cette étude, la suppression des petits abattoirs de proximité est une des causes majeures dans leur volonté de se tourner vers des formes d'abattage paysan. Comme à Guillestre où l'ancien abattoir était exploité par une société sous la forme de délégation de service public au profit des éleveurs du territoire, mais qui a dû déposer le bilan en 2016 mettant alors en péril tout un secteur. « Les autres structures d'abattage les plus proches se situent entre 60 et 100 km des exploitations, ce qui induit des temps de trajets conséquents sur un réseau routier de montagne enneigé en période hivernale » nous explique Bénédicte. Une disparition, engendrée également par l'industrialisation de l'abattage comme en Mayenne « Avant il y avait un autre abattoir de proximité, mais qui a été racheté par

le groupe Bigard avec la volonté de développer l'abattage porcin sur le territoire, mais cela n'a pas marché donc ils font aujourd'hui venir du cochon de Bretagne ou de Hollande. » (Antoine)

Des abattoirs de proximité qui sont, d'après Émilie, en difficulté de par leur modèle économique, « Autrefois, les abattoirs de proximité publics n'avaient pas une gestion comptable de leur outil, car c'était un service public et l'abattoir ne se payait qu'en vendant le 5e quartier (la peau et les abats). Mais les mises aux normes ont coûté très cher à ces établissements et ont entraîné beaucoup de faillites ».

Aujourd'hui ces éleveurs ont décidé de reprendre eux-mêmes ces abattoirs ou de mettre en place des modèles d'abattage à la ferme afin de ne plus subir cette désertification et de redy-

namiser leurs territoires. Pour Yann, « L'abattoir a permis à certains éleveurs de rester sur le territoire, sans cet outil il leur faudrait faire 3 heures de route pour abattre leurs animaux. Cela sera aussi bénéfique à long terme pour le territoire pour encourager de nouveaux éleveurs et éleveuses à s'installer et permettre d'acquérir une plus grande autonomie alimentaire au niveau local. » Émilie partage cette idée : disposer d'outils d'abattage, de transformation et de découpe sur le territoire permettrait de réduire les circuits d'approvisionnement et de relocaliser des emplois.



TÉMOIGNAGE

Nicolas

VAR

INSTALLÉ DEPUIS 2010

GAEC

GAEC : 5 associés dont
3 éleveurs en EARL

PRODUCTION DE FROMAGE ET VIANDE

(250 brebis laitières de race Lacaune)

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SAU 50 HECTARES

COMMERCIALISATION

Vente Biocoop, fromager, cagette.net,
3 AMAP

DATES CLÉS

● 2012

installation

● 2018

Premières réflexions sur l'abattage



Nicolas s'est installé sur la ferme il y a 10 ans, il n'était pas issu du milieu agricole, mais après avoir terminé ses études d'infirmier, il est venu passer 1 mois chez un ami dont les parents étaient paysans. Son ami réfléchissait à reprendre la ferme de ses parents, mais n'envisageait pas de le faire seul. Nicolas décida alors de se lancer dans l'aventure et entreprit un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) pour se former et ensuite s'associer.

Depuis la création du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC), leur pratique d'abattage a évolué « *Quand je suis arrivé, l'abattage se faisait à Sisteron, le plus gros abattoir ovin de la région. On a continué pendant un an ou deux puis on a décidé d'aller à Digne qui est un abattoir plus petit, multi espèces, qui à l'époque était encore géré par une SARL d'éleveurs.* » Ce choix, porté par des valeurs éthiques, nécessite quand même des trajets de 1h30 de route. Par ailleurs, l'abattoir de Digne est de plus en plus saturé par la demande d'éleveurs qui se tournent eux aussi vers la vente directe.

PROJET D'ABATTAGE

- **Abattoir fixe pour petits ruminants et porcins**
- **Une dizaine d'éleveurs** dans le projet et une quarantaine intéressée
- **Association « Abattoir paysan Provence verte »** avec volonté de créer une SCIC
- **Projet en cours d'élaboration**
- **Accompagnement de la chambre d'agriculture** et Jacques Alvernhé (formateur au montage de projet d'abattage)
- **Volume prévisionnel de 100T/an minimum**
- **Abattage/découpe/transformation**
- **Abattoir ouvert à tous les apporteurs** sous forme de prestation
- **Volonté de s'organiser en tâcheronnage** pour l'abattage des animaux

Nicolas ne se plaint pas de Digne, c'est un abattoir relativement adapté à la taille de leur troupeau, l'accueil est correct, les dirigeants sont à l'écoute. Aujourd'hui il souhaite aller plus loin : diminuer les déplacements et maîtriser son élevage de la naissance à la mort. Nicolas et ses associés réfléchissent donc à une solution locale. « *C'est l'envie de ne plus faire 6 heures de route par semaine pour tuer nos bêtes qui nous a motivés à monter ce projet.* »

Ils se sont donc retrouvés entre éleveurs pour créer l'association « *Abattoir Paysan de la Provence Verte* » en 2019 et sont depuis accompagnés par un salarié de la chambre d'agriculture 84 et soutenus par des élus locaux. Afin de se faire une meilleure image de ce qu'était un abattoir paysan, ils ont visité l'abattoir de Guillestre dans les Hautes-Alpes qui a été repris depuis 4 ans par un collectif d'éleveurs. C'est cette visite qui a déclenché pour Nicolas « *l'envie de se réapproprier le processus de la vie à la mort de nos animaux pour ne plus ressentir ce sentiment d'abandon.* ». Les éleveurs souhaitent maintenant créer l'outil, le gérer et pour certains devenir éleveurs-tâcherons.

TÉMOIGNAGE

Samuel

LOIRE-ATLANTIQUE

INSTALLÉ DEPUIS 207

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PRODUCTION DE VIANDE

400 moutons race solognote
20 vaches limousines

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SAU 110 HECTARES

COMMERCIALISATION

vente directe et vente d'animaux vivants
pour d'autres troupeaux

DATES CLÉS

- **2007**
installation
- **2018**
Premières réflexions sur l'abattage
- **2020**
Visite et échanges avec les projets existants en France



Installé depuis 2007, Samuel a fait le choix de reprendre les terrains familiaux pour s'installer en élevage. « Je vivais avant au Canada et en revenant je me suis installé comme maréchal-ferrant, puis au moment où j'ai eu un accident de travail les terrains se sont libérés ici donc ça m'a intéressé. Ensuite je suis allé voir un ami qui avait des brebis solognotes et ça m'a plu donc je me suis lancé. J'ai commencé comme double actif en 2007 ce qui m'a permis d'y aller petit à petit et en 2010 j'ai arrêté mon activité de maréchal-ferrant ».

Quand Samuel s'est installé, il y avait encore un abattoir de proximité à Challans à 45 min de route, « je pouvais y aller moi-même sans passer par un transporteur puis le fait que ça soit une structure moyenne me permettait de connaître le personnel qui y travaillait. Ils faisaient du mouton en plus donc c'était vraiment un avantage pour nous, mais il a fermé en Décembre 2018 ».

Pendant cette période, les éleveurs ont fait multiplier les réunions pour essayer de trouver une solution à cette fermeture, mais chacun avait des besoins différents, ce qui parfois crée des différends au sein du groupe. Le dépôt de bilan a été trop rapide pour que les éleveurs s'organisent pour reprendre l'abattoir en collectif et les éleveurs se sont donc retrouvés dans une impasse.



PROJET D'ABATTAGE

- **Abattoir fixe petits ruminants et caisson mobile** possiblement rattaché
- **7 éleveurs** dans le noyau dur et d'autres intéressés
- **Projet en réflexion**
- **Accompagnement du GAB** et de Jacques Alverne (formateur au montage de projet d'abattage)
- **Financement participatif citoyen** lancé par l'AALvie
- **Volonté de s'organiser en tâcheronnage** pour l'abattage des animaux
- **Tous les apporteurs devront être associés et participer à la vie du projet**



Sur le territoire, les éleveurs de petits ruminants sont très peu nombreux par rapport aux éleveurs bovins. Les circuits d'abattage ont donc été organisés pour les bovins. Les éleveurs de petits ruminants ont dû s'organiser eux-mêmes avec en plus des abattoirs très vite saturés.

Aujourd'hui, Samuel fait récupérer ses animaux par un transporteur qui les emmène à la Châtaigneraie, le plus gros abattoir de France en moutons situé à 2h30 de sa ferme. *« Cette situation ne me convient pas, car les distances sont trop longues, j'ai ainsi l'obligation de passer par un transporteur ce qui implique beaucoup de stress pour mes animaux lors du transport ».*

Samuel et d'autres éleveurs de petits ruminants se sont donc rassemblés. Ils se sont rapprochés de l'association AALVie (Abattage

des Animaux sur leur Lieu de Vie), elle aussi en Loire-Atlantique et composée en grande majorité d'éleveurs bovins ayant pour projet de travailler avec un caisson. Après de nombreuses discussions, les éleveurs de petits ruminants ont décidé de créer leur propre commission au sein de l'association afin de penser à un outil qui corresponde à leurs besoins :

- Beaucoup plus de bêtes à faire abattre en petits ruminants,
- Pas tous la volonté d'abattre sur la ferme
- Pas d'abattoir de proximité à moins de 1h au quel rattacher le caisson.

Ils s'orientent pour l'instant vers la création d'un abattoir fixe qui pourrait par la suite avoir un caisson rattaché, ceci permettrait de répondre à la disparition des abattoirs de

proximité dans le secteur sud de Loire-Atlantique comme l'explique Samuel : *« Ce qui est incroyable c'est qu'on a une densité forte d'éleveurs et éleveuses en circuits courts sur le territoire, mais il faut faire 1h30 de trajet pour faire abattre nos animaux ».* L'abattoir pourrait se situer sur une commune au centre du territoire. La collectivité est d'accord et un terrain serait disponible.

« Si on veut continuer de développer la dynamique des circuits courts sur le territoire, et permettre aux consommateurs d'acheter en local et en direct aux éleveurs, avoir un outil comme celui-ci est indispensable. »

2. La mobilisation des consommateurs

La sensibilisation croissante des citoyens à la condition animale et à l'écologie engendre une défiance des consommateurs envers la profession agricole dans son ensemble.

Parallèlement, la part de consommation en circuits courts en France ne fait qu'augmenter depuis 10 ans. Enfin les récents épisodes de crise sanitaire ont démontré la résilience de ces modèles.

Alors que la défiance des consommateurs envers les abattoirs est à son paroxysme, il est nécessaire pour les éleveurs de se réapproprier des solutions d'abattage de proximité afin d'en faire des outils irréprochables à la hauteur des attentes sociétales.



BESOIN DE TRANSPARENCE, QUALITÉ DE LA VIANDE

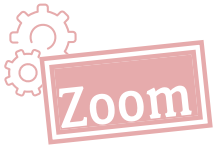
Le besoin de transparence des consommateurs sur l'abattage se fait de plus en plus ressentir par les éleveurs et encore plus pour ceux qui pratiquent la vente directe comme David : « Quand tu fais de la vente directe, les consommateurs te questionnent sur ta manière d'abattre, encore plus avec les vidéos de L214, donc c'est important de pouvoir leur répondre que chez nous ce n'est pas comme ça, que l'on abat à la ferme en toute transparence ». Ce sont aussi des discussions qui permettent aux éleveurs d'éclairer leur clientèle et de sortir des stéréotypes

« Il y a eu récemment des réactions négatives du voisinage du futur emplacement de notre abattoir paysan, c'est normal ils imaginent des risques sanitaires, des énormes camions qui passent toute la journée et des cadences infernales » nous raconte Nicolas. Pour lui, il est très important d'informer les citoyens sur le changement de pratique qu'ils souhaitent adopter, notamment afin de se démarquer des abattoirs industriels

et de légitimer leur projet. Yann partage cet avis : « j'aimerais ouvrir l'abattoir aux clients, leur dire dans une idée de transparence qu'ils peuvent venir quand ils veulent ; plus les abattoirs sont des milieux fermés et plus on risque des dérives ».

Selon Émilie, les consommateurs n'auraient aucun problème pour accepter les projets d'abattoirs alternatifs. Elle le justifie d'ailleurs par un sondage réalisé récemment par sa structure « Nous avons fait un sondage : 83 % des répondants sont favorables à l'abattage à la ferme. Ils ne savent pas toujours ce que cela implique, mais ils comprennent qu'il y a moins de transport des animaux et donc moins de maltraitance. »





SOUTIEN AUPRÈS DES ÉLEVEURS

« Quand tu fais de la vente directe, les consommateurs te questionnent sur ta manière d'abattre, encore plus avec les vidéos de L214, donc c'est important de pouvoir leur répondre que chez nous ce n'est pas comme ça, que l'on abat à la ferme en toute transparence »

Pour la plupart des éleveurs, les consommateurs sont une réelle ressource pour leur projet puisqu'ils les soutiennent à la fois moralement et financièrement : « *Les consommateurs qui viennent chez nous ont déjà l'esprit militant et sont sensibles à nos choix d'élevage donc ils seraient aussi prêts à payer un peu plus cher pour nous encourager dans notre démarche* » nous explique Yann. « *Quand tu sais que derrière il y a des gens qui sont vraiment motivés et intéressés par notre approche paysanne de l'élevage, cela donne du sens à ce que l'on fait* », rappelle Antoine.

Les consommateurs doivent donc s'emparer de cette thématique en appuyant les éleveurs dans leurs démarches. Ils peuvent parfois même participer activement à ces projets

d'abattage paysan comme à Guillestre où environ un quart des sociétaires de la SCIC¹ est représenté par des consommateurs. Le collectif a d'ailleurs souhaité mettre en place une « *jour-née des sociétaires* » afin d'ouvrir les portes de l'établissement et de créer un moment d'échange avec les éleveurs à travers quelques tâches collectives. Ce lien avec les consommateurs est capital pour Antoine « *La vente directe c'est beaucoup de travail, cela prend du temps, mais c'est tellement valorisant. Sensibiliser les gens sur l'abattage, mais aussi sur l'élevage de manière globale : c'est militant !* »

1 Société Collective intérêt collective



TÉMOIGNAGE

Stéphane

DORDOGNE

INSTALLÉ DEPUIS 2004

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PRODUCTION DE VIANDE

- 8 vaches
- 20 porcs élevés en sous-bois
- Volailles
- Moutons

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SAU 10 HECTARES

COMMERCIALISATION

vente directe à la ferme et en livraison

DATES CLÉS

• **2004**

installation

• **2008**

début de l'abattage à la ferme

• **Automne 2020**

Premières réunions avec le groupe d'éleveurs pour le projet de caisson



Après avoir grandi et vécu à Paris, Stéphane a choisi de reprendre la ferme de ses grands-parents en devenant agriculteur en 2004. Dans une volonté d'avoir une ferme à échelle humaine, il a décidé de diversifier son élevage avec des vaches, des porcs élevés sous bois, des volailles et quelques moutons. Tous élevés en plein air et nourris en bio. « *Mais je n'ai pas le label* », précise-t-il. Militant depuis longtemps, il était convaincu de l'intérêt de s'installer en élevage, « *Nous avons créé avec mon syndicat, un groupe d'une dizaine d'éleveurs autour de Bordeaux et j'ai donc voulu en faire partie. La coopérative d'éleveurs s'est arrêtée, mais j'ai voulu continuer, motivé par la question de l'abattage à la ferme* ».

Après avoir emmené ses animaux à l'abattoir de proximité durant les premières années, Stéphane a décidé de changer sa manière d'abattre : « *J'avais l'impression de les abandonner, de ne pas aller au bout de ma démarche et donc je me suis dit il faut faire autrement, il faut que l'animal soit abattu sur son lieu de vie* ».

Il a donc aménagé sa ferme en 2008 pour pratiquer l'abattage dans de bonnes conditions sanitaires avec une salle de découpe avec chambres froides et une salle pour pratiquer la saignée et l'éviscération. Il a contacté un professionnel habilité à abattre les animaux qui vivait dans son village et a également trouvé un boucher pour découper les carcasses. Cochons et vaches sont donc tués sur place, quasiment dans le champ, là où ils ont toujours vécu. « *Mon but, c'est zéro stress* », répète-t-il.

PROJET D'ABATTAGE

- Caisson mobile multi-espèces
- Un groupe d'éleveurs dont des moutonniers locaux
- Projet en réflexion
- Association « Quand l'abattoir vient à la ferme »
- Volonté à moyen terme de pratiquer le tir au champ





Aujourd'hui, Stéphane continue d'abattre chez lui en toute illégalité, mais porté par la volonté d'avoir un élevage qui correspond à ses valeurs, quel qu'en soit le prix à payer. Après une période où il portait son projet seul, il est maintenant en contact avec des moutonniers qui souhaitent eux aussi développer un projet de caisson d'abattage. L'outil serait rattaché à un abattoir de proximité permettant ainsi de bénéficier de leurs compétences, *« Il faut équiper les abattoirs de proximité qui sont en difficulté avec ces nouveaux outils d'abattage à la ferme. Ces établissements savent gérer l'entretien de l'outil, les déchets, les peaux et ont ce qu'il faut pour stocker les carcasses »*.

Stéphane n'a jamais abandonné son projet qui semblait pourtant parfois très utopique, grâce notamment au soutien et à l'engagement militant des consommateurs : *« J'ai continué mon métier d'éleveur grâce au soutien des consommateurs qui m'ont poussé à continuer ma démarche »*. Un soutien partagé même par des personnes végétariennes qui ont vu en lui une réelle alternative à l'abattage industriel. C'est pour Stéphane, l'un des facteurs déterminants pour que ces projets d'abattage paysan se développent en France *« Il faut que le consommateur prenne conscience qu'il doit se réapproprier son alimentation à travers ceux qui la produisent. »* *« Il faut aussi que le consommateur réapprenne à*

manger l'ensemble de l'animal, et pas seulement le beefsteak ». *« L'abattage paysan c'est le respect de l'animal, du consommateur et aussi des personnes qui travaillent dans les abattoirs »*

IDÉE

« C'est en mettant tous les acteurs autour de la table qu'on arrivera à faire avancer les choses : vétérinaires, chambre d'agri, élus, abattoirs de proximité, consommateurs, etc. »

3. L'importance de la bientraitance animale

Lors du transport vers l'abattoir, l'éleveur se trouve dépossédé de la dernière étape de la vie de l'animal qu'il a élevé.

Le lien de confiance et de respect entre l'animal et l'éleveur s'en trouve rompu et l'animal se retrouve tributaire des manipulations de divers individus, des expérimentés, des calmes, des débutants, des mal formés, des surmenés ou des impatientes qui ont en commun d'avoir pour métier de conduire les animaux à la mort ou de leur donner la mort.

Souffrances et stress des animaux peuvent être occasionnés à chaque étape du processus : du chargement de l'animal dans le camion, à la saignée. L'éleveur a rarement la possibilité de s'assurer de la maîtrise des règles de protection animale.

Dans le contexte de scandales à répétition dans les abattoirs, les paysans souhaitent re-

prendre le contrôle sur la fin de vie de leurs animaux. Les éleveurs ont un rôle majeur à jouer : assurer leur présence près de leurs animaux tout au long du processus d'abattage, vérifier que la manipulation des animaux se fait dans le calme, s'assurer de la qualité de l'hébergement (bouverie), contrôler la bonne mise en œuvre de l'étourdissement.



RÉDUIRE LE STRESS DES ANIMAUX

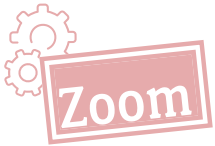
« Pour moi le bien-être animale est juste un devoir envers nos animaux »
(Samuel, cf. portrait page 16)

La dignité animale est, pour la plupart des éleveurs interrogés, un facteur déterminant dans leur choix de changer de modèle d'abattage et cela passe selon eux par une réduction du stress occasionné avant la mise à mort. « On ne veut pas que les animaux fassent de longs trajets, qu'ils soient entassés en pleine chaleur pendant 24h, dans un environnement inconnu et avec des cadences infernales » nous dit Samuel. Yann nous raconte, lui, sa première expérience de l'abattoir : « Cela fait tout drôle de débarquer avec sa petite bétailière et ses sept-huit agneaux au milieu des semi-remorques remplies à ras bord, avec nos bêtes perdues et stressées dans le bruit et la cohue ». Pour ces diverses raisons les éleveurs questionnés souhaitent se tourner vers un abattage prenant en compte le respect des animaux « Avec moins de déplacements, la présence des éleveurs pendant l'abattage, des

cadences faibles, on ne peut qu'aider à préserver le bien-être animal » d'après Nicolas.

A l'abattoir de St Auban-sur-l'Ouvèze dans la Drôme, les éleveurs constatent les avantages de leur abattoir paysan : « Les agneaux sont calmes c'est au-delà de nos espérances, il n'y a pas un bêlement parce qu'ils sont avec nous, ils nous connaissent. Déjà ils font moins de route, c'est nous qui les amenons et puis il n'y a pas le stress du bruit comme dans les gros abattoirs » (Yann).





METTRE FIN AUX PRATIQUES DE MALTRAITANCE

Selon les éleveurs interrogés, c'est l'environnement de l'abattoir qui est en grande partie responsable des pratiques de maltraitance animale.

Bénédicte explique qu'un opérateur sur la chaîne qui est bien dans sa tête ne va pas maltraiter l'animal. *« Dans les gros abattoirs, si en fin de journée une bête n'avance pas et que ça fait déjà 10 heures qu'il répète le même geste avec des cadences infernales et un patron qui met la pression, la personne pourrait craquer. Ce sont les conditions de travail qui poussent le personnel à une perte de contrôle ».* Ainsi, inventer et développer des outils d'abattage à dimension humaine, en prolongement de leur travail d'élevage, est devenu une nécessité pour les éleveurs. Plusieurs solutions s'offrent à eux, de la reprise d'abattoirs de proximité à la mise en place de solutions d'abattage mobile. Ces formes alternatives d'abattage étant susceptibles de garantir les meilleures conditions

pour l'animal, en lui épargnant manipulations, transports, proximité d'animaux étrangers et autres facteurs anxigènes.

L'engagement des éleveurs dans la prise en charge de l'abattage de leurs animaux garantit aussi un meilleur traitement des bêtes par la pratique des tâches d'abattage. Techniquement, toutes les personnes amenées à être en lien avec les animaux vivants dans quelque forme d'abattoir que ce soit, sont tenues d'être en possession d'un certificat de compétences *« protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort »*. Mais là où se fait la différence, c'est dans la prise de conscience de l'importance de chaque geste de protection des animaux. Les éleveurs-tâcherons sont réactifs et persévérants dans l'amélioration de leur prise en charge des animaux, dans

le contrôle de reprise de conscience lors des étourdissements, dans la vigilance globale autour de cette phase critique. Les responsables d'abattoirs « classiques » ne s'y trompent pas, car il est fréquent qu'ils embauchent comme bouvier un fils de paysan ou un éleveur double actif. Pour Yann *« la présence et la mainmise des éleveurs dans la chaîne d'abattage, le petit volume du troupeau hebdomadaire, la cadence de travail sans pression, tout cela leur permet de faire au mieux »*. D'ailleurs, des bonnes pratiques complémentaires sont mises en place comme l'attention portée au dernier animal attendant son tour dans l'enclos avec un éleveur qui reste systématiquement avec lui pour le tranquilliser et éviter tout stress.



TÉMOIGNAGE

Antoine MAYENNE

INSTALLÉ DEPUIS 2013

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PRODUCTION DE VIANDE

22 vaches allaitantes de race Salers

SAU 51 HECTARES

COMMERCIALISATION

Vente directe (AMAP, restaurants, épicerie bio, centre de réinsertion)

AUTRES ATELIERS

miel, jus de pomme
et pommes de terre

DATES CLÉS

- **2013**
installation
- **2016**
Premières réflexions sur l'abattage
- **Automne 2020**
Expérimentation prévue

« Je ne me sens pas producteur de viande, je me sens paysan, éleveur, naturaliste même »

Antoine s'est installé en 2013 avec la volonté de créer un projet familial autour de la ferme. Issu du milieu rural, mais pas d'une famille paysanne, il choisit de faire des études en biologie pour ensuite travailler dans la mise en place de mesures environnementales sur des territoires. Après avoir été beaucoup en lien avec des éleveurs, il s'est rendu compte de leur rôle primordial sur le territoire notamment sur la gestion des espaces naturels et a donc décidé de se lancer. « Une fois que tu es agriculteur tu te sens plus légitime d'agir sur ton territoire ». Il a donc démissionné en 2010 puis suivi un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), travaillé dans un alpage puis repris cette ferme en Mayenne.

« La veille de transporter une bête, j'ai du mal à dormir parce que j'ai toujours peur qu'elle se fasse mal. Je me répète le scénario dans ma tête toute la nuit et ça je n'en veux plus, je veux que ça soit plus fluide et moins stressant pour mes animaux »

Après 3 ans d'activité, Antoine a commencé à discuter avec d'autres éleveurs qui comme lui ressentaient le besoin de repenser leurs pra-

tiques d'abattage qui occasionnent du stress pour leurs animaux. Ils ont assez vite émis la volonté d'abattre leurs animaux sur leur lieu de vie et de les transporter morts plutôt que vivants. En effet, le caisson d'abattage permettrait à chaque éleveur d'organiser la mise à mort sur les fermes et ainsi de ne pas faire subir aux bêtes le trajet parfois très long. Leur volonté serait de relier l'outil à l'abattoir de Craon dont ils jugent que le personnel fait du bon travail et est à l'écoute des éleveurs.

« Je souhaite personnellement que l'abattage soit l'aboutissement d'un processus et d'une réflexion globale sur la ferme. On parle de dignité animale lors de la mise à mort, mais il y a aussi toutes les étapes dans la vie de l'animal ou l'on se doit d'être vigilant pour réellement prendre en compte le bien-être animal. »

IDÉE

Organiser des visites de ferme pour le personnel des abattoirs pour redonner du sens à leur métier en les sortant de leur usine.





TÉMOIGNAGE

David

ARIÈGE

INSTALLÉ DEPUIS 2000

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PRODUCTION DE VIANDE

50 bovins de race Galloway

SAU 70 HECTARES

CONVERSION
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

COMMERCIALISATION

vente directe en livraison à domicile

DATES CLÉS

● **2000**

installation

● **2016**

Premières réflexions sur l'abattage

David a décidé de s'installer en Ariège en 2000 après avoir fait des études en environnement puis travaillé six ans en tant que chargé de mission. La vie de bureau et la charge administrative qui l'accompagne ont eu raison de sa motivation et il a donc choisi de suivre le chemin de ses parents. «Étant tombé dedans tout petit et très intéressé par les Pyrénées j'ai choisi de venir m'installer ici, j'ai trouvé par chance assez rapidement cette ferme à un prix abordable à l'époque quand on compare au prix du foncier aujourd'hui». David a toujours fait abattre ses animaux à l'abattoir de Saint-Girons situé à 15 minutes de chez lui. Suite à des défaillances de la part du transporteur, il a décidé de s'orienter vers l'abattoir privé de Pamiers qui propose une salle de découpe contrairement à celui de Pamiers). Mais l'abattoir étant situé à plus d'une heure de route, cette solution n'est pas viable pour David qui porte une grande attention au stress animal.

Le transport des animaux vivants est un réel problème pour David qui laisse ses bêtes en plein air toute l'année « Un animal qui a vécu toute sa vie en semi-liberté sans pratiquement jamais voir un bâtiment, quand tu l'enlèves de son groupe pour le mettre dans un endroit qu'il ne connaît pas et qu'il

reste là toute la nuit, cela entraîne beaucoup de stress pour lui». Il a donc fait le choix en 2016 avec d'autres éleveurs de se regrouper afin d'échanger et d'imaginer un modèle d'abattage local plus cohérent avec leurs besoins. C'est ainsi qu'ils se sont tournés vers le projet d'acheter collectivement un caisson porté afin de réaliser la saignée à la ferme et de transporter l'animal mort jusqu'à un abattoir de proximité.

Cet outil étant beaucoup moins cher qu'un caisson traditionnel puisqu'il ne comprend pas de remorque (en moyenne 3000 euros pour le caisson porté contre 12 000 pour le caisson traditionnel), il permettrait aux éleveurs d'Ariège d'en acheter plusieurs à 2 ou 3 afin de limiter les déplacements d'une vallée à l'autre. C'est aussi dans une volonté de se réapproprier le processus d'abattage afin de garantir la bienveillance de ses animaux que David souhaite abattre à la ferme. « On va jusqu'au bout de notre métier d'éleveur, on fait naître les animaux, on les élève dans le respect de leur bien-être et on les abat dans leur ferme ». Pour lui, assurer une mort digne des animaux passe par un investissement des éleveurs dans cette dernière étape sous conditions d'être bien formé et de respecter de faibles cadences.

ACTIVITÉ D'ABATTAGE

- Caisson porté d'abattage pour bovins relié à un abattoir de proximité.
- Une dizaine d'éleveurs engagés et d'autres intéressés
- Projet en réflexion
- Accompagné par la Confédération Paysanne
- Volonté de s'organiser en tâcheronnage pour l'abattage des animaux

IDÉE

Prévoir de placer les animaux prévus à l'abattage du jour avec le troupeau pour ne pas les laisser seul et générer du stress « Il ne faut jamais qu'un animal soit seul sinon c'est du stress assuré »

4. Le collectif et l'accompagnement

Le contexte agricole actuel mêlant aléas climatiques, attentes sociétales fortes, charges de travail importantes réduit le temps disponible pour le montage de projet, quel qu'il soit. Tout seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin.

Dans les projets d'abattage paysan, la question du collectif revient souvent comme une condition nécessaire. Le collectif se construit et s'anime. Il se nourrit d'expériences communes (disparition d'un abattoir local, vente directe...), de vécu partagé (voyage d'étude, travaux collectifs...). Le collectif est indispensable et n'est pas évident à faire vivre et à rendre constructif. C'est ici que va jouer le rôle de l'accompagnement. L'animation dans un projet de développement va permettre de faire entendre la voix de l'ensemble des participants, d'intégrer la diversité des points de vue, de construire l'accord sur les problèmes à traiter, de conduire efficacement la recherche collective de solutions, d'identifier les pistes d'actions, d'articuler et mobiliser les ressources extérieures en évitant au groupe de tourner en rond. L'animateur c'est la cheville ouvrière au service du groupe d'éleveurs décisionnaires. Il dynamise le groupe et lui permet d'avancer entre les réunions.

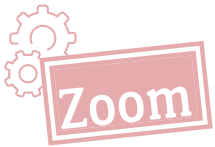


Zoom

L'ANIMATION, POINT CLÉ D'UN PROJET RÉUSSI

Dans des projets où les éleveurs ont très peu de temps à consacrer de par la charge de travail qu'impose leur métier, le rôle de l'animateur est déterminant pour mobiliser et mettre en contact les différents acteurs. Il assure les tâches administratives, la recherche d'information entre les réunions, l'organisation des rencontres, des rendez-vous avec l'administration, des forma-

tions, des voyages d'études, la recherche d'intervenants. Il sait où et comment monter les dossiers de financement. L'animateur doit néanmoins rester dans sa posture d'accompagnateur et laisser au groupe d'éleveurs le rôle de décisionnaire. Comme nous explique Nicolas, « *Ce sont aux éleveurs d'être au cœur du projet, tout le monde a des bonnes idées, mais c'est nous qui devons être à la base* ».



UN GROUPE D'ÉLEVEURS SOUDÉ

« Pour moi le bien-être animal est juste un devoir envers nos animaux »
(Samuel, cf. portrait page 16)

L'entente et la solidarité entre éleveurs qui portent le projet est un facteur très important de la réussite des projets d'abattoir paysan. Pour beaucoup, c'est la formation d'un noyau dur de personnes motivés qui a permis de créer un socle permettant de surmonter les nombreuses difficultés rencontrées. Ainsi, pour Nicolas il est important de se mettre d'accord sur les volontés de chacun « On s'est vu entre éleveurs, on était une petite dizaine, on se connaissait peu, mais on s'est organisé : c'était important de se retrouver entre éleveurs et parler de nos envies et besoins. Puis on a créé une association avec une grosse quarantaine d'adhérents. » C'est

aussi ce que pense Stéphane « Je souhaite qu'un noyau dur d'éleveurs se forme avec des gens qui prennent des initiatives pour que je ne sois plus le seul à décider et à porter le projet ».

Pour Antoine, « le groupe doit, dès le début du projet, définir ce qu'il veut en cherchant de l'information, d'autres expériences, et en voyageant afin de connaître ce qui se fait dans d'autres régions ». Créer du lien avec d'autres projets d'abattoir paysan permet d'avancer plus vite, de bénéficier des ressources déjà mobilisées par d'autres collectifs. Cela permet aussi d'avoir un plus grand rapport de force au moment de

réaliser les démarches administratives et de mutualiser les moyens, outils et compétences comme entre les collectifs de Mayenne et de Loire-Atlantique : voyages en Allemagne, contacts avec la DGAL et partage d'un caisson d'abattage. Les structures d'accompagnement et d'animation tels que les ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), les GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) et les Confédérations paysannes ont l'habitude de travailler ensemble et de partager les informations.



TÉMOIGNAGE

Yann

ST AUBAN-SUR-L'OUVÈZE (26)

INSTALLÉ DEPUIS 2015

GAEC

PRODUCTION DE VIANDE

(200 brebis)

SAU 250 HECTARES

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

COMMERCIALISATION

Vente directe

DATES CLÉS

● **2015**

installation

● **2015**

Premières réflexions sur l'abattage

● **Janvier 2020**

Ouverture de l'abattoir de St Auban sur l'Ouvèze



Yann s'est installé en GAEC il y a 5 ans, il était avant cela technicien forestier en Picardie. Après cette expérience, avec sa compagne qui travaillait au conservatoire des espaces naturels, ils ont décidé de se lancer dans l'élevage. *« On était tous les deux amenés à gérer des gens qui avaient un impact sur la gestion du territoire, elle avec des éleveurs et moi avec des propriétaires forestiers, mais on a eu envie de passer de l'autre côté et d'être acteur du territoire »*. Ils ont donc démissionné et fait du «woofing» dans une ferme qui travaillait avec des brebis. Une vraie révélation qui les a amenés à se former au métier en étant berger-salarié pendant 3 ans avant de créer leur ferme en 2015.

Avant la création de la structure actuelle, Yann faisait abattre ses animaux à Sisteron, le plus gros abattoir du sud-est de la France, spécialisé dans les ovins. C'était pour lui « pratique », car relativement proche (35 km) et très abordable. Cependant, un aspect lui déplaisait fortement : *« on n'avait pas le droit de regard sur ce qu'il se passait dans l'abattoir et surtout c'était l'échelle de la structure, rien n'était adapté pour les petits lots »*. Le fait de déléguer cette tâche à un tiers était déjà un problème en soi pour Yann,

ACTIVITÉ D'ABATTAGE

- **Abattoir fixe pour petits ruminants**
- **Douze éleveurs en CUMA**
- **Outil en fonctionnement**
- **Accompagnement du GAB Agribiodrôme**
- **Volume équivalent carcasse : 15 T/an**
- **Organisé avec des éleveurs-tâcherons**
- **Ouvert à de nouveaux éleveurs à condition qu'ils adhèrent à la CUMA**

mais encore plus à un abattoir industriel sans savoir réellement comment seraient traités ses animaux une fois à l'intérieur.

Il s'est donc rapproché d'autres éleveurs du territoire qui, comme lui, n'étaient pas entièrement satisfaits de la manière dont leurs bêtes étaient abattues. Une douzaine d'éleveurs d'ovins et caprins, venant d'un secteur



35

de 20 km de rayon autour de Saint-Auban, se lancent alors dans l'aventure et développent une activité d'abattage dans la CUMA locale. Certains, comme Yann, allaient à Sisteron. D'autres, irréductibles, refusaient ce système et continuaient d'abattre à la ferme, mais, face à la pression administrative, ils souhaitaient se mettre dans la légalité.



Travaillant en circuits courts, tous veulent « reprendre la main sur leur métier » et répondre à leurs besoins d'éthique. L'idée d'une solution locale, vieille d'une trentaine d'années, est remontée à la surface. De réunions en réunions, celle-ci a pris forme avec l'accompagnement du Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Drôme : Agribiodrôme. Après avoir abandonné l'idée première d'un camion abattoir mobile, non adapté à la configuration routière de la

région, le groupe s'oriente vers la création d'un petit abattoir fixe.

Le rôle de l'animateur a été primordial en se chargeant de la documentation, de la prise en charge des questions techniques et administratives, de la rédaction des comptes-rendus de réunion, de l'organisation d'une visite de l'abattoir de Guillestre, etc. Il a permis au groupe d'éleveurs d'avancer sur le projet mal-

gré leur charge de travail sur les fermes et de s'appuyer sur ses compétences et son engagement militant. L'animateur a aussi été important dans la motivation du groupe quand, face à l'ampleur et la lourdeur de la tâche, il « avait le moral dans les chaussettes ». La gestion interne du collectif est prise très au sérieux par le groupe d'éleveurs qui a déjà anticipé de faire appel à une médiation extérieure en cas de tensions. Le groupe réfléchit à une rémunération



équitable du temps de travail en indemnisant par exemple les éleveurs-tâcherons par le biais d'échange de main-d'œuvre ou de troc.

L'appui de la maire de Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, par ailleurs contractuelle embauchée par la DDPP pour le contrôle des bêtes, et de son premier adjoint, éleveur membre du projet, en collaboration avec la communauté de communes des Baronnie, a lui aussi été primordial

dans la réussite du projet. La mairie a fourni l'emplacement, trouvé le financement et joué le rôle de maître d'œuvre de l'installation. « Eux savaient à quelles portes aller frapper, où et comment aller chercher les aides, là encore on s'est déchargé de la tâche » nous explique Yann.

Aujourd'hui, la CUMA loue donc le bâtiment à la commune. D'autre part, ils ont rencontré la DDPP dès le début du projet avec des échanges

réguliers. Les relations ont été bonnes, la volonté de chacun de faire aboutir le projet était réelle, tout cela a facilité les avancées successives.

Au final, le projet, après cinq ans, a abouti en décembre 2019 dernier à l'inauguration d'un nouvel abattoir fixe de petite taille (15 tonnes par an) ouvert uniquement aux sociétaires de la CUMA.



TÉMOIGNAGE

Bénédicte, Jean-Marie, Valérie

◉ GUILLESTRE (HAUTES-ALPES)

INSTALLÉ DEPUIS 2002

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PRODUCTION DE VIANDE

120 brebis et 10 chèvres

SAU 50 HECTARES

TÂCHERON SUR L'ABATTOIR

DATES CLÉS

2002

installation

Août 2016

fermeture de l'ancien abattoir

Décembre 2016

reprise de l'abattoir



Bénédicte, Jean-Marie et Valérie font tous les trois partie de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Abattoir des Hautes Vallées » à Guillestre. C'est donc un portrait croisé qui a été réalisé pour ce projet, même si c'est bien la ferme de Jean-Marie qui est prise comme exemple dans la fiche de ferme ci-contre. Cet ancien comptable s'est installé en 2002 sur sa ferme et élève depuis des ovins et quelques caprins. Bénédicte, épouse d'un éleveur et présidente de la SCIC a, tout comme Valérie femme d'éleveur, ressenti la nécessité de s'organiser collectivement pour faire face à la fermeture de l'ancien abattoir de Guillestre. *« On a senti la nécessité de garder cet outil de proximité avec une bonne partie des éleveurs de l'ancien abattoir qui se sont mobilisés », nous raconte Jean-Marie.*

Construit dans les années 1960, l'abattoir était exploité par une société sous la forme de délégation de service public, les murs appartenant au syndicat mixte intercommunal. Malgré de lourds investissements de rénovation par les collectivités locales, la société a déposé le bilan en 2016. C'était une catastrophe pour les éleveurs du nord du département des Hautes-Alpes qui se retrouvaient sans abattoir de proximité. Les autres structures d'abattage les plus proches se situaient entre 60 et 100 km des sièges des exploitations, induisant des temps de trajets énormes sur un réseau routier de montagne enneigé en période hivernale. Par ailleurs, la réglementation interdit des déplacements de plus de 60 km sans véhicules adaptés (pour les animaux vivants, puis pour les carcasses) et nécessite des autorisations spécifiques.

ACTIVITÉ D'ABATTAGE

- **Abattoir fixe multi-espèces**
- **145 sociétaires (éleveurs, consommateurs et partenaires)**
- **12 éleveurs-tâcherons**
- **SCIC « Abattoir des Hautes Vallées »**
- **Volume équivalent carcasse : 130 T/an**
- **Organisé avec des éleveurs-tâcherons**

Quand l'abattoir a fermé, les éleveurs ont donc décidé de se lancer pour assurer l'avenir de leurs exploitations de montagne. Ils ont décidé de reprendre la gestion de l'abattoir sous forme de coopérative avec la création d'une SCIC composée d'éleveurs, de consommateurs et de partenaires tels que les collectivités locales. C'est le Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil-Durance (SMIAGD) qui en est propriétaire et le loue à la SCIC.

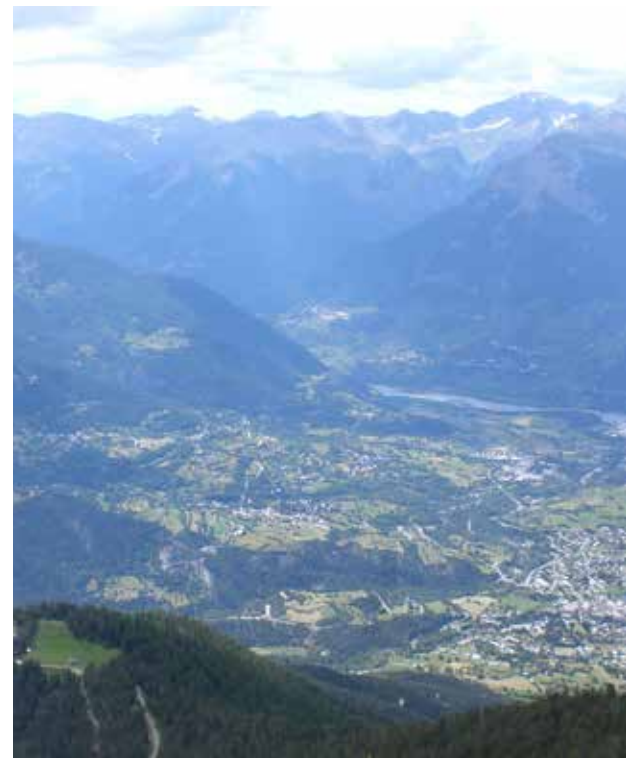
Les éleveurs sont allés encore plus loin dans la démarche en devenant la main-d'œuvre de cet abattoir, avec un statut de tâcheron et en y réalisant toutes les opérations : accueil des animaux en bouverie, abattage, éviscération, mise en carcasse, allant jusqu'à l'entretien technique de l'outil. Les éleveurs-tâcherons sont payés à la bête abattue avec un prix variant suivant l'espèce.

La solidarité et l'ambiance au sein du collectif est la grande force du projet, c'est notamment ce qui a permis aux éleveurs de reprendre l'abattoir en aussi peu de temps comme nous l'explique Valérie « *Entre éleveurs on se connaissait à peine et ce projet nous a vraiment soudés*

les uns aux autres pour lutter ensemble et se ré-approprier un maillon qui nous manquait ». Elle souligne aussi à quel point la vie collective de l'abattoir est essentielle pour son mari éleveur-tâcheron « *Mon mari qui est tâcheron à l'abattoir a été arrêté pour des problèmes de santé et ce qui lui manquait le plus ce n'était pas sa ferme, mais de venir à l'abattoir* ». Jean-Marie partage aussi cette idée « *La structure collective a permis de relier consommateurs, éleveurs, transformateurs, collectivités locales dans une même structure et d'avoir un vrai collectif où tout le monde puisse se sentir impliqué, c'est ce qui fait la force de notre abattoir* ». Outre son rôle économique indéniable, l'abattoir joue aussi un rôle de tisseur de lien social entre les différents adhérents de la SCIC. Ici, une fois par semaine, les éleveurs, souvent isolés dans leur exploitation se retrouvent pour un moment de partage, d'échanges et de convivialité.

L'un des déclics du projet d'abattage de ce collectif a aussi été la visite d'autres projets d'abattoir comme le précise Jean-Marie « *J'étais tellement ancré dans l'idée qu'en tant qu'agriculteur on n'avait plus le droit d'abattre nous-mêmes*

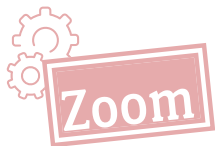
que je ne pensais pas que c'était possible, mais le voir à l'abattoir de Die a été le déclic pour se lancer ». Aujourd'hui, l'abattoir de Guillestre est un modèle pour beaucoup d'autres éleveurs qui viennent régulièrement en faire la visite et échanger avec le collectif.



5. Les ressources financières et les partenariats

Les modalités de financement d'un projet d'abattage sont extrêmement variables : il n'existe pas de modèle applicable à tous les projets, de la même manière qu'il n'existe aucun dispositif national, ou harmonisé entre les territoires, de soutien à la mise en place d'outils d'abattage. Les programmes étatiques existants ne sont pas adaptés aux projets de territoire, en raison de seuils d'éligibilité ou de modalités d'accompagnement financier incompatibles avec la dimension des abattoirs envisagés.





RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Comme évoqué précédemment, l'accompagnement au montage de projet quel qu'il soit se révèle souvent nécessaire.

Plusieurs pistes de financement pour l'animation peuvent être explorées : les financements spécifiques aux projets d'abattage décrochés par la FADEAR (Fondation de France, ANACT), dont la pérennité n'est pas encore assurée ; le montage d'un GIEE, afin de financer l'animation ; le financement des formations techniques par VIVEA ; la mise à disposition d'un appui salarié par une collectivité... Bien souvent, il est nécessaire d'avoir recours à une combinaison de solutions afin de mener un projet d'abattage.

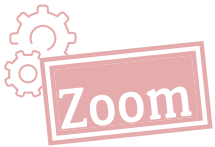
Concernant l'investissement, un abattoir peut être détenu (et donc financé) en partie ou en totalité par des collectivités, qui délèguent la gestion de l'outil aux intéressés. C'est dans ce

cadre que s'effectue la reprise de la plupart des abattoirs déjà existants par des collectifs de paysans, bouchers, etc., qui deviennent exploitants de l'abattoir. Une redevance est payée par l'exploitant à la collectivité, lui permettant de couvrir ses charges de remboursement d'emprunt et d'assurer le gros entretien de l'outil de production. L'entretien courant et les charges de fonctionnement reviennent à l'exploitant.

À l'inverse, un outil d'abattage (abattoir ou caisson d'abattage) peut être totalement privé. Les collectifs paysans s'engageant dans cette voie ont plusieurs solutions de financement :

- Contribution financière des apporteurs (éleveurs, bouchers)

- Formulation de demandes auprès des collectivités : il peut s'agir d'argent européen issu de la PAC tels que les fonds LEADER, mais l'arrivée à échéance de la programmation PAC actuelle semble retarder le processus dans plusieurs régions, ou d'argent détenu par les collectivités.
- Lancement d'appels à dons ou à prêts, via des plates-formes de financement participatif.
- Réponse à des appels à projet, par exemple de FranceAgriMer ou de l'ADEME. Mais la complexité du dossier à monter et les maigres chances de financement sont des freins à souligner.



CO-CONSTRUIRE AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

La construction d'un projet d'abattage paysan est certes basée le plus souvent sur un collectif fort, mais elle doit aussi s'entourer de partenaires bénéficiant de ressources parfois très utiles.

À l'image de St Auban-sur-l'Ouveze qui a grandement bénéficié de l'appui de la mairie, qui, en collaboration avec la communauté de communes des Baronnie, a fourni l'emplacement, organisé le financement et joué le rôle de maître d'œuvre de l'installation. Autre exemple à Guillestre où, sans le soutien du maire de l'époque et le président du SMIAGD, le projet n'aurait probablement jamais vu le jour.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'aller voir les abattoirs de proximité du territoire, notamment pour les caissons d'abattage (qui doivent être rattachés obligatoirement à un abattoir). « *Il ne faut pas hésiter à aller les rencontrer au début pour qu'ils aient le temps de s'approprier le projet* », conseille Antoine.

Par ailleurs, le partenariat avec les services de l'État est à ne pas négliger. En effet, l'aval de la Direction Départementale de la Protection

des Populations (DDPP), chargée de la délivrance des agréments sanitaires, est indispensable à la mise en œuvre du projet.

Enfin, la mise en réseau avec des porteurs et porteuses de projets similaires dans d'autres régions peut faire l'effet d'un véritable accélérateur. Des rencontres physiques (comme à Apt en décembre 2019) et surtout téléphoniques sont régulièrement organisées pour échanger sur les expériences de chacun, créer des outils communs et partager des informations techniques et réglementaires.

Un véritable réseau est en train de se constituer avec la création toute récente d'une association intitulée « *Pour des abattages paysans* ».

Elle a pour objet de :

- Fédérer et valoriser les initiatives d'abattage paysan de proximité ;
- Favoriser la relation de confiance entre éleveurs et consommateurs à travers une information transparente sur l'abattage éthique et paysan ;
- Pérenniser, par la labellisation de leur production, l'activité des éleveurs pratiquant une agriculture durable et engagés sur leur outil d'abattage.
- Cette association se veut être un cadre d'accueil et d'appui, non seulement pour les groupes paysans déjà gestionnaires d'abattoirs, mais aussi pour ceux qui sont porteurs de projets d'abattage paysan.

Elle peut être contactée à l'adresse suivante : contact@abattagespaysans-fr



TÉMOIGNAGE

Émilie

CÔTE D'OR

INSTALLÉE DEPUIS 2006

PRODUCTION DE VIANDE

230 bovins

**CONVERSION
AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

SAU 260 HECTARES

COMMERCIALISATION

vente directe, circuits court

DATES CLÉS

- **2006**
installation
- **2016**
premières réflexions sur l'abattage
à la ferme et visite en Suède
- **2020**
financement Mimosa

Installée depuis 2006 sur l'exploitation familiale en Côte-d'Or, Émilie Jeannin élève avec son frère des bovins charolais. En 1996, leur père lance la boucherie à la ferme en aménageant un local de découpe et de vente directe. Depuis leur installation en 2006, le frère et la sœur poursuivent ce travail de proximité. En 2016, Émilie rencontre Franck Ribière, réalisateur du film « Steak (R)évolution » (sorti en 2014) qui met en lumière une production de viande de qualité. Depuis cette rencontre, une réflexion autour de la viande les anime : « On a identifié cinq facteurs qui influencent la qualité de la viande : la race de l'animal (adapté à son terroir), son alimentation, sa docilité, l'abattage et la phase de découpe. L'abattage, qui est vecteur de stress et impacte donc la qualité de la viande, est le seul facteur sur lequel nous, éleveurs, n'avons pas de prise ».

Après avoir entendu parler des techniques d'abattage à la ferme en Suède, Émilie et son frère ont décidé de s'y rendre pour avoir une idée plus claire de ces projets « Au départ je n'y croyais pas, je pensais que ça serait borderline, que ce ne serait pas possible à cause des normes européennes et puis en fait c'était hyper carré. Quand je vais à l'abattoir, j'ai une boule au ventre : ça pue,

PROJET D'ABATTAGE

- **Camion d'abattage réfrigéré pour bovins**
- **8 associés dans le projet et une centaine d'éleveurs engagés**
- **SAS**
- **Projet en cours d'élaboration**
- **Adhérente à la Confédération paysanne**
- **Volume prévisionnel 960 T/an**
- **5 salariés sur la chaîne et 7 en dehors (administratif, communication, etc.)**

c'est bruyant, il y a une ambiance très lourde qui pèse alors qu'en Suède l'ambiance est hyper apaisée. En rentrant de Suède, je me suis dit : je ne veux plus élever d'animaux s'ils ne sont pas abattus de cette manière ».

C'est donc pour ces différentes raisons qu'elle a décidé avec son frère de créer une Société par Actions Simplifiées (SAS) « Le Bœuf éthique » pour leur projet d'abattage à la ferme

avec camion réfrigéré. Un outil permettant de « supprimer le stress lié au transport et à l'ambiance des abattoirs actuels ». Une centaine d'éleveurs bovins sont intéressés par le projet dans un rayon de 300 kilomètres. Il est prévu que la découpe des carcasses soit sous-traitée à d'autres abattoirs des environs, ce qui permettrait de consolider des emplois sur le territoire.

Son objectif est d'améliorer le bien-être animal, mais aussi d'avoir un modèle économique qui tient la route. « on a aussi un associé pour la partie financière et on a des investisseurs qui rentrent et qui nous apportent des fonds propres ». Les associés ont travaillé ensemble à la construction d'un business plan viable en se basant sur les raisons pour lesquels certains abattoirs font faillite. Parmi les associés, il y a 2 vétérinaires, 2 maraîchers, un éleveur et un jeune entrepreneur, avec donc une diversité de compétences représentées.

Le collectif a collecté 600 000 euros environ de fonds propres, 250 000 euros sous forme de financement participatif citoyen, et enfin un crédit bancaire. L'investissement global est d'environ 1,8 million d'euros.

Bilan-Enseignements

Des expériences multiples et différenciées pour l'abattage paysan sur les territoires.

Lancé à toute vapeur, le rouleau compresseur de l'industrialisation et de la concentration de l'abattage connaît aujourd'hui des ratés. L'attention croissante de la société civile, qui a parfois été éveillée par des méthodes contestables, a ouvert une première brèche. En l'absence de réponses aux interrogations légitimes des citoyennes et des citoyens, une seule voie aurait pu sembler possible : la fin de l'élevage.

Les initiatives paysannes prises en exemple dans ce recueil d'expériences montrent qu'un changement de pratique dans la production de viande n'est pas seulement possible pour le maintien de l'élevage, il est indispensable.

L'émergence des projets présentés dans ce recueil a permis de répondre à la fois à un impératif de protection animale, mais aussi à une nécessité de maîtrise de cette étape cruciale de la production de viande.

Mettre en œuvre un projet local et paysan d'abattage reste toutefois un parcours long, semé d'embûches et de contraintes réglementaires et économiques. La force du collectif et l'appui d'organisations paysannes et/ou citoyennes sont essentiels pour surmonter certaines de ces difficultés.

Mais l'accompagnement du déploiement de l'abattage de proximité sur le territoire ne pourra pas se passer d'un accompagnement par les pouvoirs publics. A Saint-Auban comme à Guillestre, l'implication des collectivités a été un élément-clef de réussite du projet.

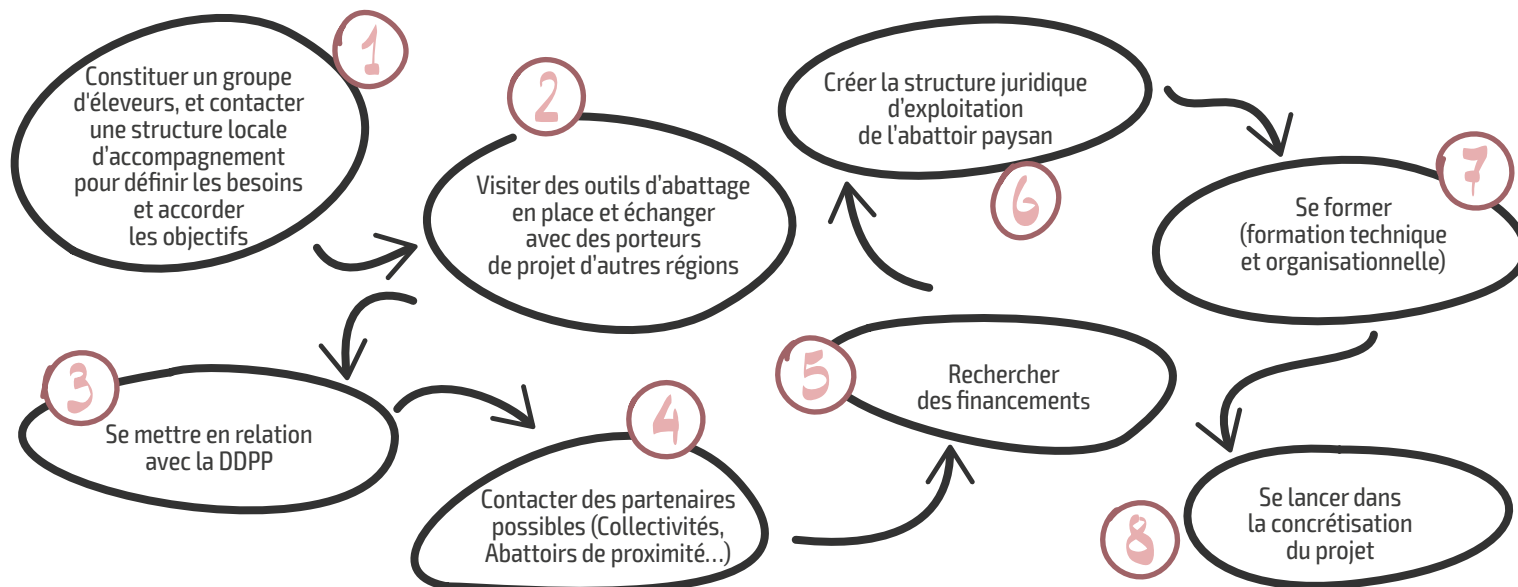
Il appartient désormais à ceux et celles-ci, consommateurs et usagers, en partenariat avec tous les acteurs concernés, de se saisir de ces exemples, de cette expertise, et des espaces de mutualisation déjà existants, pour faire pression auprès des pouvoirs publics et

des élus les représentant et accélérer l'essai et la diffusion des expériences d'abattage paysan sur les territoires.

Ces actions permettront ainsi le maintien d'un élevage durable dans la biodiversité, à l'amélioration des conditions de travail des éleveurs comme des opérateurs d'abattoir, et en fin de compte à la bientraitance des animaux d'élevage.

Étapes types construction d'un projet d'abattage paysan

Suite à ces différents entretiens avec des éleveurs portant des projets d'abattage et en partant de leurs expériences, un déroulé des étapes de la construction d'un projet d'abattage paysan a été imaginé. Ce schéma ne se veut pas exhaustif, il est donc libre à chacun de se l'approprier afin de l'adapter à son projet.



Glossaire

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture paysanne. Une AMAP est un partenariat solidaire entre un ou plusieurs paysans et un groupe de citoyens. C'est un système de vente directe, avec engagement sans intermédiaire entre producteurs et mangeurs.

ANACT

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail a pour objectifs d'améliorer conjointement les conditions de travail et la performance des structures constituant le tissu économique français. Elle peut se met en appui des groupes d'éleveur-euse-s en apportant ses conseils sur les organisations du travail au sein de l'abattoir et les relations professionnelles.

Bouverie

En abattoir, le terme de bouverie est utilisé pour désigner les stabulations (logettes individuelles pour bovins, les parcs et enclos collectifs) dans lesquelles les animaux sont maintenus pendant le temps qui s'écoule entre leur arrivée à l'abattoir et le moment de leur mise à mort. Ils doivent être équipés de points d'abreuvement et permettre l'inspection ante mortem des animaux.

CCPA

Certificat de compétences « Protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort » : Le personnel en charge de la « mise à mort » des animaux doit disposer d'un certificat attestant de sa compétence, de ses connaissances au regard du respect de la réglementation en matière de protection des animaux. Il est délivré par le préfet sous réserve du respect d'exigences en matière de formation et de réussite à une évaluation par la DDPP.

DDPP

Direction Départementale de la protection des populations (DDPP) rassemble les agents de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ainsi que des services vétérinaires. La DDPP est chargée par ses actions de contrôle, d'inspection et d'enquêtes d'assurer la protection économique et la sécurité du consommateur ainsi que la qualité de son alimentation à tous les stades de la filière. Elle veille au bon état sanitaire des élevages du département ainsi qu'au respect de la protection animale.

DGAL

Direction Générale de l'Alimentation : Direction d'administration centrale du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui veille à la sécurité et à la qualité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, ainsi qu'à la santé et à la protection des animaux et des végétaux, en coordination avec les services de l'État en régions et départements et avec les différents acteurs concernés. Elle met en œuvre, avec les services du ministre de l'Économie et le ministre des Solidarités et de la Santé, la politique relative au contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires.

Étourdissement

Tout procédé appliqué intentionnellement qui provoque une perte de conscience et de sensibilité, y compris tout procédé entraînant une mort immédiate (définition réglementaire). En France, les dispositifs d'étourdissement principalement utilisés sont le pistolet à tige perforante et l'électronarcose.

PMS

Plan de Maîtrise sanitaire (PMS) : est un ensemble de mesures préventives et d'autocontrôle ayant pour but de maintenir l'hygiène alimentaire. C'est un outil permettant le contrôle de l'environnement de la chaîne de production alimentaire pour garantir la sécurité des produits. Il est un élément indispensable pour la constitution du dossier pour la demande d'agrément sanitaire.

Ressuage

Refroidissement d'une carcasse après l'abattage.

Tâcheron

Dans le contexte d'un abattoir où les éleveurs exécutent les diverses tâches d'abattage et de traitement des carcasses, le principe du tâcheronnage consiste à payer les éle-

veurs-tâcherons d'un montant variable selon les catégories d'animaux, partagé entre les tâcherons intervenants.



Pour aller plus loin

RÉFÉRENCES

- Loi n° 2018-938, 30 octobre 2018, pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (chapitre III, Respect du bien-être animal).
- Article R214-70 du Code Rural, modifié par Décret n° 2017-1411 du 27 septembre 2017 - Art. 2.

BIBLIOGRAPHIE

- Cécile Bourguet, *Stress pendant la période d'abattage chez les bovins : rôles de la réactivité émotionnelle et des facteurs environnementaux*, Sciences agricoles. Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II, 2010.
- Confédération Paysanne, « *Cause Animale, Cause paysanne, défaire les idées reçues, propositions et paroles paysannes* », 2020, Les éditions Utopia.
- Etude Agreste Auvergne-Rhône-Alpes, *Abattoirs de boucherie* en 2016, n°7 juin 2017
- François Hochereau, Félix Jourdan, *Synthèse du Rapport « Abattage et Bien-Être Animal »*, Étude de la construction et de l'application de la réglementation. CE 1099/2009 sur la protection animale en abattoir, 2015, ANSES.
- Jocelyne Porcher, « *Livre Blanc pour une mort digne des animaux* », 2014, Les éditions du palais.
- Stéphane Geffroy, « *A l'abattoir* », Edition Raconter la vie Seuil, 2016
- Terlouw. C, Bourguet. C, Cohen-Tannugi. C, Deiss. V, « *Réactions de stress des bovins dans un abattoir industriel français : relations avec les procédures d'abattage et les caractéristiques des animaux* », 2011.
- Upton Sinclair, « *La Jungle* », 1906, Le Livre de Poche.

Partenaires



Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes

Le réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes rassemble 600 producteurs et 300 AMAP sur la région. Il accompagne la relocalisation alimentaire et le développement d'une agriculture paysanne et biologique. Il est membre du Mouvement Interrégional des AMAP, MIRAMAP.

amap-aura.org



Confédération paysanne

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un syndicat de paysan-ne-s dont la valeur principale est l'agriculture paysanne et qui en défend ses travailleurs. Sa particularité est d'intégrer pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole.

confederationpaysanne.fr



FADEAR

La FADEAR (Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) a été créée par des paysannes et des paysans en 1984 et regroupe 66 associations réparties sur l'ensemble du territoire. Leur mission : former les paysannes et les paysans, permettre l'installation de nouveaux paysan-ne-s et promouvoir les différents aspects de l'agriculture paysanne.

agriculturepaysanne.org

Abattoirs paysans

Récits d'expériences de paysans et paysannes

Ce recueil d'expériences se veut l'illustration d'une démarche collective et volontariste pour améliorer les pratiques de l'abattage des animaux d'élevage dans le respect de la bienveillance animale, le soutien aux éleveurs et aux opérateurs d'abattoir, ainsi que la revalorisation des territoires.

L'approche des animaux et de leur fin de vie qui est décrite ici permet de remettre en valeur un élevage paysan, respectueux des hommes, des animaux et de l'environnement naturel.

Elle permet aussi de recréer le lien entre les consommateurs citoyens et un approvisionnement local en denrées de qualité issues d'un élevage éthique et équitable.



Avec la participation de :



Et le soutien
financier de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La responsabilité
des Français
ne saurait
être engagée.